



La Direction

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

### **Courrier préalable à l'ouverture**

Madame, Monsieur,

#### **La continuité pédagogique et l'accès à l'ENT :**

Afin de remédier aux problèmes de connexion de certaines familles (familles ne disposant pas de connexion satisfaisante ou n'ayant pas de connexion internet ADSL ou Wifimax), le Conseil Départemental de la Manche va prêter des routeurs 4G (Bouygues T.). N'hésitez pas à vous faire connaître par retour de mail.

#### **Et après le 18 mai ?**

Suite aux déclarations du premier ministre du mardi 28 avril et en fonction du classement sanitaire qui aura été attribué à notre département le 7 mai, il est possible que nous puissions rouvrir progressivement le collège à compter du lundi 18 mai, en accueillant certains élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, qui se sont portés volontaires en répondant au sondage sur Pronote.

En cas de nombre trop important d'élèves qui souhaiteraient venir, priorité sera donnée aux enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise (soignants, sécurité, Education Nationale...) et aux élèves décrocheurs.

A toute fin utile vous pouvez consulter le protocole sanitaire sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546> et de la circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements et aux conditions de poursuites des apprentissages le 4 mai <https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>

Le protocole sanitaire national repose sur 4 principes fondamentaux :

- L'application d'une distanciation physique (distance minimale d'un mètre entre chaque personne, avec des groupes de 15 élèves maximum).
- L'application stricte des gestes barrière et le port du masque.
- La limitation du brassage des élèves.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels.

De ce fait pour notre collège l'application de ce protocole va conduire aux mesures suivantes, **qui seront peut-être amenées à évoluer par la suite.**

- Il vous appartiendra de vérifier la température de votre enfant avant de l'envoyer au collège. Au-dessus de 37.8°, il ne devra pas venir. Les personnels du collège procéderont de même.
- Le port du masque sera obligatoire pour les personnels comme pour les élèves. Il appartient aux parents de fournir le masque à leur enfant.

Toutefois, pour respecter l'ensemble des consignes plusieurs masques seront utiles par jour. Le Ministère de l'Education Nationale doit nous doter de masques à distribuer aux élèves. En cas de non livraison avant le 18/05, le collège repoussera la date de réouverture aux élèves.

Dans un premier temps, les capacités d'accueil à bord des cars seront limitées à 25% pour les lignes régulières et circuits scolaires à destination des collèges, et 50% pour les circuits scolaires primaires.

Dans tous les cas, tout enfant sera accepté à bord, et le cas de dépassement des seuils est signalé par les transporteurs au conseil régional en temps réel.

Le port du masque est rendu obligatoire pour les usagers commerciaux et collégiens.

Les modalités pratiques d'accueil vous seront communiquées ultérieurement sous forme de charte.

De même, dans l'éventualité où nous ne serions pas en capacité par manque de personnel(s)et/ou de matériels (protocole de désinfection...) d'assurer une bonne application du protocole sanitaire national, la réouverture du collège serait également repoussée.

En comptant sur votre compréhension et collaboration.

La Direction